# **TYPOLOGIE 10**

[11.2.2 + 11.2.3.1 IFPBC + 11.2.3.1 IFBS + 11.2.3.2 + 11.2.3.3 + 11.2.3.4 + 11.2.3.5]

136 heures

Règlement UE 2015/1998 et arrêté interministériel du 11 septembre 2013 modifié

### Public concerné

Agents de sûreté tout profil

### **Validation**

- QCM théorique de 60 min + Examen reconnaissance image
- note minimale: 12/20

## Moyens pédagogiques

- Supports de cours approuvés par la DGAC
- Exercices de progression
- Logiciels d'imagerie radioscopique LOGYX

#### **Encadrement**

Formation dispensée par un instructeur certifié par la

# Programme 1/2

### THÉORIE ET PRATIQUE HORS ÉQUIPEMENT

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation civile, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès
- Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires (utilisés à l'aéroport)
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Capacité à effectuer des fouilles manuelles selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés
- Capacités relationnelles, en particulier pour faire face aux différences culturelles et aux passagers susceptibles de causer des troubles
- Compréhension de la configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'inspection/de filtrage
- Connaissance des autorisations, y compris des titres de circulation et des laissez-passer de véhicules donnant accès aux zones côté piste et capacité à identifier ces autorisations
- Connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisés
- Connaissance des exigences applicables au transport
- Connaissance des exigences de protection pour le fret et le courrier, bagages de soute
- Connaissance des méthodes d'inspection/de filtrage appropriées pour différents types de fret et de courrier
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement
- Connaissance des prescriptions légales applicables
- Connaissance des prescriptions légales en matière de contrôle d'accès, notamment des exemptions et des procédures spéciales de sûreté



# **TYPOLOGIE 10**

136 heures

Règlement UE 2015/1998 et arrêté interministériel du 11 septembre 2013 modifié

# Programme 2/2

- · Connaissance des procédures d'intervention d'urgence
- Connaissance des procédures de patrouille et de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des systèmes de contrôle d'accès utilisés à l'aéroport
- Connaissance des techniques d'inspection des véhicules
- Connaissance des techniques de fouille manuelle

#### THÉORIE ÉQUIPEMENT

• Connaître les spécifications et principes de fonctionnement et de détection des équipements suivants : RX, EDS simple vue / multi vues /EDS vue en coupe / 3D / détecteurs de trace d'explosifs /détecteurs de métaux

#### IMAGERIE ET PRATIQUE ÉQUIPEMENT

- Entraînement à la reconnaissance des articles prohibés
- Utilisation individuelle du simulateur d'imagerie radioscopique
- Interprétation des résultats obtenus via l'interface de révision
- Utilisation des différentes fonctions du traitement de l'image
- Visualisation des différentes catégories d'article prohibé et non prohibé

Le + camas

- Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

#### Numéro d'autorisation

 $N^{\circ} \ d'autorisation \ d'exercice \ CNAPS: Remire-Montjoly \ FOR-973-2023-06-14-20180585849; \ Le \ Lamentin \ FOR-972-2026-11-19-20210586599; \ Wasquehal \ FOR-059-2026-11-08-20210585036; \ Pusignan \ FOR-069-2027-01-19-20210590823; \ Marignane \ FOR-013-2026-10-14-20210582258; \ Nice \ FOR-006-2026-10-14-20210582285; \ Pointe-à-Pitre \ FOR-971-2026-11-19-20210586598; \ Blagnac \ POR-031-2026-12-03-20210S87238; \ Rungis \ FOR-094-2023-04-12-20180587609; \ Sainte-Marie \ FOR-974-2023-07-30-20180663194; \ Mamoudzou \ FOR-973-2023-07-30-20180663202; \ Tremblay-en-France \ FOR-093-2022-07-21-20170611151; \ Saint \ Herblain \ FOR-044-2023-07-04-20180636006$ 

